

DEVENEZ L'UN DES...



**SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES**

Un engagement citoyen

Envie de changement ?

Envie d'action ?

Envie de développer vos compétences ?

Vous avez des disponibilités en journée ?

Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires !

Ils contribuent, en fonction de leur disponibilité, au service public, en prenant librement l'engagement de se mettre au service de la communauté. Par cet engagement, ils concourent directement à l'accomplissement de l'ensemble des missions de sécurité civile de toutes natures dévolues aux services d'incendie et de secours.

85 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires qui démontrent chaque jour que



Courage

Dévouement

Solidarité

Altruisme

ne sont pas de vains mots !

Conditions:

- Etre âgé de 18 ans au moins
- Résider régulièrement en France et jouir de ses droits civiques
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique



Pour plus d'informations
contactez le
Centre de Secours des Tourelles
O.TROUSSELLE@sdis90.fr
www.pompiers-tourelles.fr

ou

appelez la mission volontariat
Au 03 84 58 78 85
volontariat@sdis90.fr
www.pompiers90.fr